

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

RUFFIN Léa, de Cédric et de CARPENTIER Céline - 3 janvier
 VERHAEGHE Gaspard, de Johan et de VANLICHTEVELDE Benjamin - 31 janvier
 DURUT Robin, de Kevin et de COUTREEL Chloé - 21 février
 AOUDIA Sacha, de Mahadi et de PLACE Mélinda - 26 février
 TURKI Farah, de Mohamed et de FORMAGNE Lucie - 12 mars
 OZENS Leonie, de Kevin et de LAMPIN Mélanie - 13 mars
 BLOCKLET Margaux, de Nicolas et de DEQUEKER Pauline - 13 mars
 PERRI Léopold, de Severio et de DESROUSEAUX Sophie-Eugénie - 13 avril
 BARET Edgar, de Ludovic et de JANKOWSKA Anna - 24 avril
 VIANE Lilou, de Patrick et de VANBATTEN Elodie - 14 mai
 ROLAND DEBRILL Zaya, de Nicolas et de DEBRILL Elise - 16 mai
 POUCHELE Anthoin, de Julien et de YOUSSEF Célestine - 29 mai
 THEETEN Timéo, de Florian et de ROBYN Caroline - 6 juin
 DREMIERE Lydie, de Yannick et de PRUVOST Jennifer - 13 juin
 DIALLO Ambre, de Ibrahim et de COQUET Camille - 22 juin
 TROEN Enzo, de Christophe et de MIGNONNET Elodie - 10 juillet
 VERCAMER Mathéo, de VERCAMER Laura - 22 juillet
 DESOUTTER Lilou, de Jonathan et de DELDIOQUE Amandine - 8 août
 HEMBERT Margaux, de Matthieu et de CHROIN Marine - 2 septembre
 STEVENOOT Henri, de Gérard et de VERNIEUWE Marina - 6 septembre
 DENORME Nino, de Christopher et de GORIS Constance - 19 novembre
 BERNARD DECALF Norma, de Sylvain et de DECALF Anaïs - 23 novembre

Un bon de 20.000 € est offert par la commune, sur présentation d'un RIB au nom de l'enfant, aux parents le sollicitant et permettant l'ouverture d'un livret d'épargne à la banque au choix des parents.

BAPTÊMES REPUBLICAINS

GABRYELCZYK Victor - 20 juin
 HARS Timothée - 8 août
 HARS Théo - 8 août

MARIAGES

MAILLET Edouard et BERTIER Coralie - 25 février
 HARS Daniel et COULON Elodie - 8 août

DÉCÈS

BAILLIEU épouse RAUDSZUS Roselyne - 16 janvier
 GREGOIRE Joëane - 24 janvier
 MINNE Hervé - 15 mars
 MOSTAERT Denis - 10 avril
 ACOSTIN épouse VANGILVE Joëane - 11 avril
 ARONNI Eddy - 4 mai
 FIERES épouse VERSCHAVE Bernadette - 17 août
 HAZHAR Aleksandra - 5 septembre
 CALLEBOUT épouse BARBIER Patricia - 9 septembre
 DERROY Jean-Claude - 10 octobre
 MANTÉ épouse HERMANT Yvette - 7 novembre
 LAUWERIER Jacques - 12 novembre
 CHRISTIAENS Patrick - 24 décembre
 ESCHENBRENNER épouse HEM Odile - 29 décembre

Belle et Heureuse année 2021 !

Conformément à la réglementation, nous disposons d'un espace dans ce bulletin.
 Ainsi, au nom du groupe Ensemble Vivons HERZEELE, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.
 L'année 2020 aura été profondément perturbée par la crise sanitaire.
 Soyons optimiste pour 2021 et espérons que nos commerces et nos associations puissent reprendre rapidement et normalement toutes leurs activités.
 Participer à la vie du village, constituer une équipe d'opposition constructive et vigilante sont nos engagements. Nous observons avec attention les lers pas de la nouvelle équipe majoritaire.
 Faisons encore le vœu qu'Herzele poursuive son développement harmonieux et préserve l'esprit du beau village flamand qu'il a toujours été.

Valérie Vanhensel

STOP AU PAPIER !

A chaque édition, «Le P'tit Herzeleois» sera diffusé et consultable sur le site internet de la commune (www.herzele.be)

Si vous ne souhaitez plus le recevoir sous le format papier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou par mail à communication.herzele@gmail.com en précisant vos noms, prénoms et adresse.

COMITÉ DE RÉDACTION du P'tit Herzeleois

Nous tenons tout d'abord à vous informer que les contraintes imposées par la Covid-19 ne nous ont pas permis de nous réunir comme nous le souhaitons. Aussi, nous travaillons déjà sur la prochaine édition dans laquelle vous découvrirez de nouvelles rubriques.

Le Comité de rédaction du P'tit Herzeleois est actuellement composé de 7 personnes :

Anne-Gaëlle Papillon, Céline Bouckennooghe, Maxime Leroy, Béatrice Gocyc, Sonia Pruvost, Emeline Butelle et Guilaïn Dorsimont.

Si vous aimez écrire, avez envie de participer à la rédaction du P'tit Herzeleois, souhaitez apporter vos connaissances, rejoignez-nous au sein du comité de rédaction.

Pour cela, envoyez-nous un mail à communication.herzele@gmail.com

Retrouvez le prochain numéro du P'tit Herzeleois en Avril prochain !
 D'ici là, portez-vous bien et prenez soin de vous !



Chères Herzeleises, Chers Herzeleois,

L'année 2020 marquera nos esprits. Dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent, j'ai fait le choix de ne pas organiser de cérémonie des vœux ordinaire.

Tout d'abord, mes pensées sont pour toutes les personnes touchées de près ou de loin par cette pandémie. Face à cette situation, la commune a accompagné chacun d'entre vous : par la distribution de masques, des appels téléphoniques aux personnes âgées et un soutien aux commerçants et artisans.

Je remercie le personnel communal et les élus pour leur implication au quotidien. Mes remerciements s'adressent également à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la commune et particulièrement ceux qui ont permis le bon déroulement des différentes animations et festivités.

Voici les principaux événements et réalisations de ces 7 derniers mois :

- La gestion de l'antenne relais
- La mise en conformité électrique au porche de la mairie et divers coffrets
- Le renouvellement d'une partie des lampes sodium par du LED
- La création de trottoirs rue de Bambecke et rue de Winnezele
- La refecton des voiries rue d'Ypres et partiellement la rue du Kraysweg
- Le curage et le dérasement sur une longueur de 8,470 kilomètres
- Des réparations de toitures au restaurant scolaire et à l'école
- L'extension de l'éclairage public



Nous souhaitons la bienvenue à Nadia Lombardo, agent administratif qui a pris ses fonctions début novembre.

L'année 2021 sera marquée notamment par :

- Les travaux de refecton de la toiture de l'église
- L'ouverture de la nouvelle bibliothèque
- l'étude pour la pose d'un radar pédagogique rue de Wylder
- l'étude pour la pose d'un feu intelligent rue de Wormhout
- Les refectons des voiries communales : l'impasse du Gallois et le Chemin des archers
- l'installation d'un nouvel éclairage sur le terrain de football
- La baisse de 8% des tarifs des ACM (Accueil Collectif des mineurs) anciennement ALSH, sans en diminuer la qualité
- Le renouvellement de la labellisation « Village Patrimoine » et la mise en place de visites guidées

Au nom de la commune, je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous mes Meilleurs Vœux pour 2021 !

Votre Maire, Stéphane Francke